

Université 
de Montréal
et du monde.

Département de
médecine de famille
et de médecine d'urgence

Formation supplémentaire - 3 mois

Soins Palliatifs



Programme destiné aux :

Finissants d'un programme de résidence et/ou
à un médecin en pratique récemment gradué.

« En complétant le programme de trois mois avec un stage supplémentaire, je souhaitais gagner en confiance et apprendre à soigner des patients complexes. J'ai retiré tellement plus de cette expérience! Ce fut les quatre plus beaux mois de ma formation médicale. En côtoyant différents mentors, j'ai acquis un savoir, un savoir-faire et un savoir-être en soins palliatifs. Ces savoirs m'accompagnent quotidiennement dans ma pratique. C'est une formation que je recommande fortement. »

Chloé Rondeau M.D.

Les objectifs généraux

À la fin de la formation supplémentaire en soins palliatifs, le résident sera en mesure :

- D'intégrer les savoir, savoir-être et savoir-faire, propres aux problématiques fréquemment rencontrées en soins palliatifs, afin d'assurer des soins globaux ;
- D'intégrer une équipe de soins palliatifs en milieu hospitalier et/ou communautaire, en déployant les compétences nécessaires à la réalisation de plans d'intervention interdisciplinaires établis dans un esprit collaboratif pour le mieux-être de la clientèle palliative.

À la fin de la formation et selon ses intérêts, le résident aura développé une expertise portant sur certains aspects de la pratique en soins palliatifs. Il aura acquis les outils nécessaires pour poursuivre le développement de ses intérêts et habiletés dans le domaine.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) définit les soins palliatifs comme suit

Les soins palliatifs sont une approche pour améliorer la qualité de vie des patients (adultes et enfants) et de leur famille, confrontés aux problèmes liés à des maladies potentiellement mortelles. Ils préviennent et soulagent les souffrances grâce à la reconnaissance précoce, l'évaluation correcte et le traitement de la douleur et des autres problèmes, qu'ils soient d'ordre physique, psychosocial ou spirituel.



Places disponibles

Les programmes de soins palliatifs (1 an et 3 mois) peuvent accueillir de 2 à 4 résidents. Une priorité est accordée aux demandes d'admission au programme de 1 an.



Le but du programme

Offrir une formation qui tienne compte des intérêts cliniques spécifiques des résidents inscrits, ainsi que de l'expertise spécifique requise dans leur milieu de pratique futur (milieu urbain ou rural).



Préalables

Avoir réussi l'examen du Collège des médecins de famille du Canada.

Détenir un permis d'exercice du Collège des médecins du Québec.

Avoir réussi avec succès un programme de résidence.



Certification

Aucune diplomation n'est octroyée au terme de ce programme, mais une lettre de confirmation de formation peut être produite sur demande.

Répartitions des stages

Stages au choix <ul style="list-style-type: none">• Unité de soins palliatifs• Équipe de consultations hospitalières• Soins palliatifs à domicile• Maison de soins palliatifs• Soins palliatifs pédiatriques• Stage en hôpital communautaire• Soins de longue durée• Clinique de la douleur• Stage personnalisé répondant aux besoins du résident et de la population. 3 périodes	Participation aux gardes des milieux de stage
	Séances académiques <ul style="list-style-type: none">• Participation aux réunions scientifiques du programme et des milieux• Rencontre portant sur les habiletés de communication en soins palliatifs

Critères et procédure d'admission

Les candidatures **sont évaluées** selon les critères suivants :

1. Motivation & habiletés d'apprentissage
2. Habiletés relationnelles
3. Potentiel et intérêt pour exercer un leadership en soins palliatifs

Les candidats **peuvent déposer** une demande en prévision du comité d'admission qui inclut :

- Une lettre de motivation
- un curriculum vitae abrégé
- une lettre de référence
- les évaluations de stage obtenues en cours de résidence.

Trois dates de tombée sont possibles pour déposer une candidature : **1^{er} septembre, 15 janvier, 1^{er} juin.**

Note : Pour les résidents terminant leur programme de formation le 30 juin de l'année en cours, la seule date de tombée possible est le 15 janvier.

Les demandes pour le programme de 3 mois sont gérées hors-CARMS et les dossiers incomplets ne sont pas étudiés.

Veillez adresser votre demande à :

Gestion des dossiers étudiants Programme de résidence en médecine de famille et compétences avancées en médecine de famille.

secretariat-programme@medfam.umontreal.ca

Pour toute question spécifique au programme, vous pouvez communiquer avec la directrice de programme :

D^{re} Andréanne Côté
CIUSSS NIM – Pavillon Dorion

andreeanne.cote.cnmtl@ssss.gouv.qc.ca

Saviez-vous qu'il existe un programme de 1 an?

Cliquez-ici

Témoignages

« J'ai complété le programme de 3 mois en soins palliatifs de l'Université de Montréal en 2020 et je le recommande fortement.

J'ai beaucoup aimé la diversité des milieux de stage ainsi que les superviseurs; définitivement des médecins qui aiment enseigner!

J'en appelle encore certains au besoin.

Je pratique maintenant des soins à domicile pour des patients en soins palliatifs et/ou avec pathologies chroniques. Je pratique aussi en maison de soins palliatifs.

J'aime beaucoup ma pratique et je ne crois pas que j'aurais été à l'aise de la choisir sans avoir fait la formation complémentaire.

Mon seul regret est de n'avoir fait que le 3 mois. Bref, je recommande à tous ceux qui pensent faire des soins palliatifs dans leur pratique future d'appliquer au programme! »

Emilie

« J'ai fait le R2B de 3 mois en soins palliatifs et j'ai beaucoup aimé mon expérience. Le programme m'a permis d'adapter mes choix de stage en fonction de mes besoins pour ma pratique future. Mes médecins superviseurs étaient des gens passionnés qui m'ont permis de développer mon autonomie et ma confiance dans les soins palliatifs dans différents contextes. Je pratique maintenant en soins à domicile, SIAD (je suis le médecin responsable dans mon milieu), garde de soins palliatifs, bureau et sans rendez-vous, tout en faisant de la supervision de résidents. Merci ! »

Mia-Fay Nadeau